

DELF B2

L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

Nature des épreuves : B2	Durée	Note sur
Compréhension orale Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) ; - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 8 mn</i>	0h30 Approximativement	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone ; - texte argumentatif.	1h	/ 25
Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique).	1h	/ 25
Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	0h20 Approximativement Préparation: 0h30	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 2 h 30

*** Note totale sur 100.**

*** Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme :
50/100**

*** Note minimale requise par épreuve : 5/25**

Le **DELF B2** (Arrêté du 18 janvier 2008) **exempte de tout test linguistique pour l'entrée à l'université française.**